

SI VOUS SOUHAITEZ
EN SAVOIR PLUS
contactez votre Conseiller



EXPERTISE
PATRIMOINE

MMA Vie Assurances Mutuelles société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, RCS Le Mans 775 652 118
MMA Vie société anonyme au capital de 142 622 936 euros, RCS Le Mans 440 042 174

Sièges sociaux : 14, boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72 030 Le Mans Cedex 9 - Entreprises régies par le code des assurances

ÉDITION MARS 2018



EXPERTISE
PATRIMOINE

Signature Premium

CONTRAT D'ASSURANCE VIE MULTISUPPORTS

Signature Premium

Placement de long terme, le contrat d'assurance vie **Signature Premium** est une solution qui permet de valoriser et transmettre ses actifs dans un cadre fiscalement avantageux.

La souplesse de fonctionnement et la qualité des services associés font de **Signature Premium** l'outil indispensable de toute stratégie patrimoniale.

Signature Premium constitue un contrat idéal pour :

Faire fructifier votre épargne en vue de réaliser un projet

Bénéficier d'une fiscalité avantageuse, notamment en cas de rachat⁽¹⁾

Transmettre un capital à vos proches hors droits de succession⁽¹⁾

Le Document d'Informations Clés générique du contrat d'assurance vie Signature Premium et le guide de présentation des supports en vigueur sont consultables à tout moment sur le site internet www.mma.fr dans la rubrique Assurance Vie / Nos Fonds et Supports.

(1) Selon la législation en vigueur.

“ *Valoriser et transmettre votre patrimoine est pour vous une priorité. Or, dans un monde économique en constante évolution, rares sont les produits d'épargne qui offrent une réelle visibilité.*

*Quels que soient votre situation et votre niveau d'exigence, **Signature Premium** pourra vous apporter des réponses sur-mesure, à la hauteur de vos attentes. Parce que ce contrat associe tous les atouts de l'assurance vie à une offre de supports d'investissement riche et diversifiée, **Signature Premium** s'adapte à votre profil patrimonial et à vos objectifs. Avec l'aide de votre Conseiller, vous définissez la stratégie d'investissement qui vous correspond et vous bénéficiez d'un suivi personnalisé pour tirer le meilleur parti de vos placements.*

Cinq services dédiés au pilotage de vos actifs vous garantissent la plus grande réactivité pour vous permettre d'optimiser ou de sécuriser vos gains, et adapter votre stratégie aux tendances des marchés.

*Et avec les avantages fiscaux que vous propose **Signature Premium**, vous bénéficiez du meilleur de l'assurance vie.* ”

Geoffroy Brossier

Directeur Commercial Marketing Offre

SOMMAIRE

Une solution exigeante au service de votre stratégie patrimoniale	4
Une gestion qui vous ressemble	6
Un contrat qui évolue avec vos priorités	8
Informations et suivi : vous avez toutes les cartes en main	10
MMA Expertise Patrimoine, la puissance et la solidité d'un grand réseau	11

Une solution exigeante au service de votre stratégie patrimoniale

Développez votre stratégie patrimoniale avec **Signature Premium**. Il associe la richesse d'une offre de supports d'investissement sélectionnés avec exigence, une gestion rigoureuse, la disponibilité d'une équipe d'experts et des services étendus et efficaces.

Qualité d'un conseil privilégié

À l'écoute de vos attentes, votre Conseiller se tient à votre disposition pour réaliser un diagnostic personnalisé de votre situation. En fonction de votre profil d'investisseur – prudent, dynamique, audacieux – et de vos projets, il vous accompagne dans vos choix d'investissement et dans vos arbitrages. Il pourra s'appuyer sur l'expertise juridique et fiscale de nos spécialistes en ingénierie patrimoniale pour rechercher les solutions les mieux adaptées à vos objectifs.

Qualité de l'offre d'investissement

Au sein de **Signature Premium**, vous accédez à un large choix de supports et de modes de gestion qui vous permettent de diversifier vos placements d'investissement et de profiter des opportunités de marchés variés.

- **Une gamme étendue de plus d'une centaine de supports représentatifs de toutes les classes d'actifs** : actions, obligations, monétaires, issus de zones géographiques et de secteurs d'activités variés, et rigoureusement sélectionnés. Cette offre est régulièrement enrichie en réponse à l'évolution de l'environnement économique.
- **Une gamme évolutive** de supports d'investissement gérés par la société de gestion de portefeuille du groupe Covéa.
- **Une sélection de fonds gérés par de grandes signatures de la gestion d'actifs** : Pictet Asset Management, Franklin Templeton Investments, DNCA Finance, Rothschild & Cie Gestion, Carmignac Gestion, La Financière de l'Échiquier...

Des performances sur la durée

Unités de compte, en % du 31/12/2007 au 31/12/2017⁽¹⁾



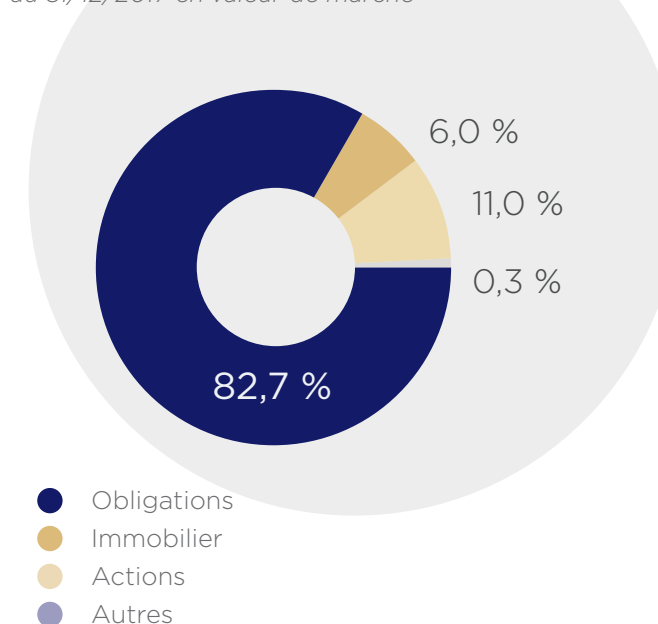
(1) Les performances sont données nettes de frais de gestion annuels du contrat d'assurance vie et hors prélèvements sociaux et fiscaux. Elles sont calculées du 31/12/2007 au 31/12/2017 et ne présagent pas des performances futures.

Les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis, mais sont sujets à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Cet investissement peut entraîner un risque de perte en capital supporté par l'adhérent.

- **Le support en euros** est adossé à l'actif général MMA Vie. Il offre à votre patrimoine un cadre sécurisé. Sa gestion rigoureuse vous assure une revalorisation régulière de votre investissement sur le long terme.

Actif général MMA Vie

au 31/12/2017 en valeur de marché



- **Des opportunités d'investissement** vous sont régulièrement proposées en fonction des conditions de marché : les supports à promesse en unités de compte, par exemple, vous apportent du dynamisme avec une perspective de rendement déterminée pour une meilleure visibilité et un niveau de protection connu à l'avance.

Une gestion qui vous ressemble

Signature Premium vous offre un choix varié d'options de gestion et de modalités d'investissement. Vous avez la certitude de pouvoir à tout moment faire évoluer votre contrat selon vos priorités et vos attentes à moyen et long terme.

Des modes de gestion en phase avec vos objectifs

Gestion libre : vous êtes acteur de l'orientation de votre contrat

Vous définissez vous-même la répartition de vos investissements au sein de la gamme proposée, et sélectionnez les supports en adéquation avec votre stratégie de placement. Vous réalisez ensuite des arbitrages librement, pour adapter votre contrat à vos priorités.

Gestion profilée : vous choisissez entre trois profils d'investissement

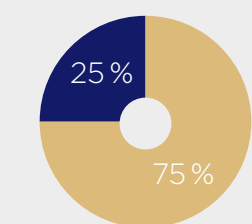
Vous élaborez votre stratégie d'investissement parmi trois fonds profilés en fonction de votre sensibilité au risque, de votre recherche de performance et de votre horizon de placement. Nos gestionnaires expérimentés se chargent de préserver l'orientation de gestion choisie.

Gestion flexible : vous déléguez totalement la répartition de vos investissements

Vous confiez la gestion à Covéa Finance, société de gestion de portefeuille du groupe Covéa, qui va rechercher le meilleur couple rendement/risque sur un horizon d'au moins 5 ans. Pour y parvenir, Covéa Finance cherche à sélectionner à tout moment les meilleures opportunités d'investissements entre actions, obligations et monétaires.

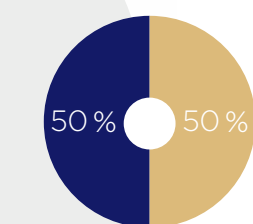
Et si vous souhaitez combiner sécurité et recherche de performance, vous avez accès à 3 solutions clés en main Euro Patrimoine

Euro Patrimoine 25



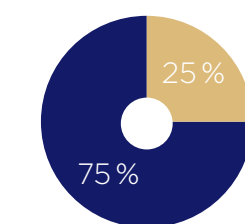
● Support en euros
● Support en unités de compte (UC) Covéa Patrimoine A

Euro Patrimoine 50



● Support en euros
● Support en unités de compte (UC) Covéa Patrimoine A

Euro Patrimoine 75



● Support en euros
● Support en unités de compte (UC) Covéa Patrimoine A

Chaque fin d'année, un arbitrage automatique et sans frais est effectué pour reconstituer la répartition initiale entre les 2 supports.

Les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis, mais sont sujets à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Cet investissement peut entraîner un risque de perte en capital supporté par l'adhérent.

Le cadre fiscal avantageux de l'assurance vie

• Pas de fiscalité sur les arbitrages

Lorsque vous transférez votre épargne d'un support à un autre, vous n'êtes pas soumis au régime fiscal de la cession des valeurs mobilières.

• Pas ou peu de fiscalité sur les produits

En cas de rachat vous bénéficiez des avantages fiscaux de l'assurance vie selon la législation en vigueur, pour plus d'information rendez-vous auprès de votre conseiller ou sur le site mma.fr.

• Une fiscalité privilégiée pour vos bénéficiaires

En cas de décès, le conjoint ou le partenaire d'un pacte civil de solidarité (PACS) de l'assuré bénéficie d'une exonération totale de droits de taxation* selon la législation fiscale en vigueur.

Les autres bénéficiaires sont exonérés dans certaines limites :

- Les versements effectués avant les 70 ans de l'assuré et leurs plus-values sont exonérés de droits de succession* jusqu'à 152 500 € par bénéficiaire**. Au-delà, ils sont soumis à un prélèvement forfaitaire de 20%. Le taux est de 31,25% pour une part taxable supérieure à 700 000 €.
- Les versements effectués à partir des 70 ans de l'assuré, dans la limite de 30 500 €** bénéficient d'une exonération de droits de succession*. Leurs produits sont, quant à elles, totalement exonérés*.

* Hors prélèvements sociaux.

** Tous contrats d'assurance vie confondus.

Une solution souple et évolutive⁽¹⁾

Vous alimentez votre contrat à votre convenance

Par des versements ponctuels, voire réguliers

(mensuels, trimestriels, semestriels ou annuels), vous donnez un nouvel élan à votre placement, en fonction de vos priorités.

Vous bénéficiez de la disponibilité de votre capital

Pour faire face à des besoins de financements

ponctuels, vous pouvez à tout moment racheter partiellement ou totalement votre épargne.

Vous profitez régulièrement de votre investissement dans les meilleures conditions

Signature Premium vous permet de mettre en place, sous certaines conditions, **des rachats partiels programmés ou des revenus trimestriels**, en

bénéficiant d'un cadre fiscal avantageux⁽²⁾. Vous déterminez librement le montant et la

périodicité qui vous conviennent.

La garantie plancher en cas de décès : une protection en plus pour vos proches

Dans toute assurance vie, le décès de l'assuré entraîne le versement de l'épargne aux bénéficiaires désignés. Et avec **Signature Premium**, vos proches sont encore mieux protégés grâce à la garantie plancher incluse au contrat.

Le principe de cette garantie est le suivant : même si la valeur des unités de compte a baissé, les bénéficiaires recevront le montant des versements⁽³⁾ effectués par l'assuré, dans la limite d'un plafond⁽⁴⁾ de 155 000 € prévu au contrat. Cette garantie est valable en cas de décès de l'assuré avant ses 75 ans.

(1) Selon les dispositions fixées au contrat. Voir conditions auprès de votre Conseiller.

(2) Voir l'encadré de cette page.

(3) Déduction faite des rachats ainsi que des frais liés aux Services Prestige « Stop Baisse avec retour UC » et « Sécurisation des Plus-Values ».

(4) Tous contrats d'assurance vie confondus.

Un contrat qui évolue avec vos priorités

Avec **Signature Premium**, lorsque votre situation ou vos objectifs changent, vous pouvez ajuster la répartition de votre épargne : la dynamiser ou la sécuriser par des arbitrages. Grâce aux services **Prestige MMA**, vous pouvez programmer à l'avance les modalités de réorientation de votre épargne pour gérer au mieux vos investissements et répondre à vos objectifs. Votre stratégie de gestion patrimoniale est ainsi respectée.

Des solutions d'arbitrage **sur mesure**⁽¹⁾

Vous pouvez, à tout moment ou de façon programmée, modifier la répartition du capital de votre contrat en désinvestissant partiellement ou totalement un ou plusieurs supports pour le(s) réinvestir sur un (ou plusieurs) autre(s).

• L'arbitrage ponctuel

Vous modifiez la répartition de votre épargne quand vous le souhaitez.

• Les arbitrages automatiques

Cette formule, modifiable à tout moment, vous permet d'automatiser les arbitrages pour mieux répondre à vos objectifs et à votre stratégie. Libéré des soucis de gestion, vous pouvez vous consacrer à vos autres priorités. Nous vous proposons, avec les services Prestige, cinq options d'arbitrage automatiques.

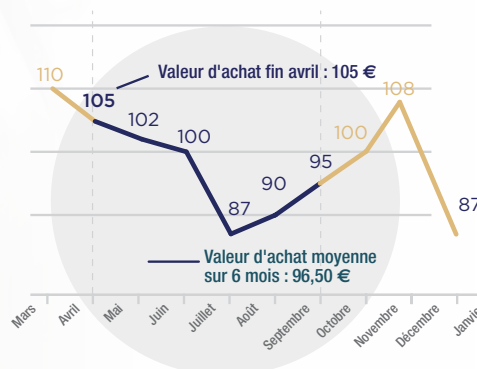
Les services **Prestige**⁽¹⁾

→ L'Investissement Progressif

Pour augmenter progressivement votre exposition aux marchés financiers

Une partie de votre investissement, initialement investi sur le support en euros est répartie progressivement vers un à trois supports en unités de compte OPCVM de votre choix, sur une durée de 3 à 12 mois.

Vous souscrivez ainsi à des cours différents sur vos supports d'investissement et lissez donc votre prix d'acquisition.



Par exemple : fin avril, vous décidez d'effectuer un versement en profitant du service Investissement Progressif. D'avril à septembre, votre investissement est ainsi réalisé en plusieurs étapes, au prix moyen de 96,50 € pour une unité de compte, au lieu de 105 € si vous aviez investi en une seule fois fin avril.

(1) Selon les dispositions fixées au contrat. Voir conditions auprès de votre Conseiller.

Les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis, mais sont sujets à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Cet investissement peut entraîner un risque de perte en capital supporté par l'adhérent.

→ Le Désinvestissement Progressif

Pour sécuriser dans la durée un investissement sur des supports en unités de compte

La part de votre épargne investie sur le ou les supports en unités de compte est progressivement arbitrée vers le support en euros, sur une durée de 3 à 12 mois.

Ce service vous permet de réduire l'exposition au risque de votre capital à l'approche de l'échéance que vous vous êtes fixée.

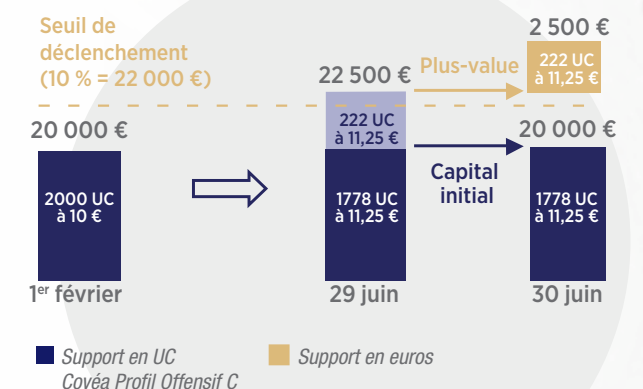
→ La Sécurisation des Plus-Values⁽²⁾

Pour enregistrer définitivement vos plus-values

Dès que l'augmentation de la valeur de votre capital sur un ou plusieurs supports en unités de compte OPCVM choisis excède un seuil (entre 5 et 15 %) que vous avez fixé, par exemple 10 %, leurs plus-values latentes sont arbitrées vers le support en euros.

Vous protégez ainsi la performance de vos unités de compte.

Par exemple : vous disposez de 20 000 € sur le support en unité de compte Covéa Profil Offensif C correspondant à 2 000 unités de compte dont la valeur liquidative est de 10 €. Vous choisissez, au 1^{er} février, le service Sécurisation des Plus-Values avec un seuil de déclenchement à +10 %. Le 29 juin, votre capital est valorisé à 22 500 €, soit 2 000 unités de compte dont la valeur liquidative est égale à 11,25 €, et votre plus-value dépasse donc les 10 %. MMA arbitre alors la plus-value latente de 2 500 € automatiquement pour la sécuriser sur le support en euros. Les 20 000 € initiaux restent investis en unités de compte sur Covéa Profil Offensif C, soit 1 778 unités de compte d'une valeur de 11,25 €.



→ Le Stop Baisse avec retour UC⁽²⁾

Pour sécuriser puis optimiser votre placement

Ce service permet de sécuriser le capital atteint sur un support en unités de compte avec un arbitrage automatique vers le support en euros dès l'atteinte du seuil de baisse choisi (entre -5 % et -25 %) et déterminé par rapport à la plus haute valeur liquidative constatée depuis sa mise en place. Ce montant arbitré correspond au montant de Retour UC mis en attente.

Ce montant de Retour UC est automatiquement réinvesti vers le support en unités de compte d'origine en cas de franchissement du seuil de Retour UC choisi (entre -7 % et -30 %).

Ce montant de Retour UC ne prend pas en compte la valorisation du support en euros attribuée le temps de la mise en attente.

L'arbitrage de Retour UC réalisé, le service Stop Baisse avec Retour UC est remis en place automatiquement.

→ L'Optimisation Annuelle

Pour protéger votre capital en diversifiant son épargne

Vous investissez une partie ou la totalité de votre capital sur le support en euros. Chaque année, les intérêts générés par cette épargne sont automatiquement investis sur 1 à 3 supports en unités de compte OPCVM choisis supports diversifiés. Vous profitez ainsi du potentiel des performances des marchés financiers en limitant l'exposition au risque.

(2) Lors de chaque arbitrage automatique, des frais de 0,40 % du montant arbitré sont prélevés. Aucun frais n'est prélevé lors d'un arbitrage automatique Retour UC.

Informations et suivi : vous avez toutes les cartes en main

MMA met à votre disposition un ensemble d'outils d'aide à la décision, qui vous permet de suivre à tout moment l'évolution de votre contrat.

Pour réagir, l'information 24h/24, 7j/7 sur mmasolution.fr

- **Des outils d'information** : le site mmasolution.fr vous permet de suivre l'actualité des marchés financiers et des supports d'investissement de votre contrat.
- **Un dispositif d'alerte par mail** dès que la valeur d'un support d'investissement atteint le seuil que vous avez fixé : vous pouvez réagir immédiatement et décider, avec l'appui de votre Conseiller, de la stratégie à adopter.
- **Un reporting régulier** sur les supports que vous avez sélectionnés : vous appréciez ainsi la qualité de la gestion et affinez si besoin vos allocations d'actifs en fonction des tendances des marchés.

Pour agir, des rendez-vous réguliers chez vous

- **La lettre Objectif Patrimoine** vous procure des regards d'experts ainsi qu'une information régulière sur l'actualité financière, juridique et fiscale. Véritable outil d'aide à la décision, elle vous permet de gérer vos actifs en investisseur averti.
- **Le relevé d'information annuel** : ce récapitulatif détaille l'ensemble des mouvements effectués sur votre contrat et vous informe en toute transparence de la situation de votre placement au 31 décembre de chaque année. Il vous sert à ajuster, si nécessaire, votre politique d'investissement et d'arbitrage.

Pour vous aider à tout moment, votre Conseiller

Très vigilant quant au suivi de votre contrat, votre Conseiller est à votre disposition pour toute question concernant la répartition de votre placement, sa cohérence avec vos nouvelles priorités et l'évolution de l'environnement fiscal, financier et juridique. N'hésitez pas à le solliciter pour actualiser votre diagnostic patrimonial.



EXPERTISE
PATRIMOINE

La puissance et la solidité d'un grand réseau

MMA

Acteur majeur de l'assurance en France, MMA réalise plus de 5 Milliards 635 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2016 avec 5 768 collaborateurs.

Intervenant de référence en assurance vie, MMA gère plus de 20 milliards 537 millions d'euros d'encours et affiche une marge de solvabilité plus de 4 fois supérieure aux exigences réglementaires.

COVÉA

N° 1 de l'assurance de biens et responsabilités en France, avec 26 000 collaborateurs et 16,3 Milliards d'euros de chiffre d'affaires réalisé en 2016.

Une solidité reconnue qui s'inscrit dans la durée : 13,5 Milliards d'euros de fonds propres et 825 M€ de résultat net en 2016.

Encours MMA Vie en milliards d'euros

2017	20,537
2016	20,347
2015	20,161
2014	19,563
2013	19,261
2012	19,176



Covéa Finance⁽¹⁾

- Société de gestion de portefeuille du groupe Covéa
- 93,3 milliards d'euros d'actifs gérés⁽¹⁾

Covéa Finance a été récompensée
- Trophée du Revenu 2017
- Trophée d'or de la meilleure gamme Actions Europe sur 3 ans dans la catégorie Assureurs

La durée et les modalités d'octroi de ces récompenses sont consultables sur www.covea-finance.fr

(1) Au 31/12/2016.

●●● | EXPERTISE
PATRIMOINE

Signature
Premium